



Lénaïck ADAM
Député de la 2^{ème}
circonscription de Guyane



Georges PATIENT
Sénateur de la Guyane

Paris, le 4 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction à la démission collective des médecins du service des urgences du CHAR

C'est avec incrédulité et inquiétude que nous avons appris la démission collective de 17 médecins du service des urgences du centre hospitalier de Cayenne et du SAMU. Nous ne pouvons que déplorer cette nouvelle crise qui vient toucher le CHAR alors qu'il se remet à peine de la crise budgétaire des années passées.

Après avoir pris contact avec différentes parties prenantes pour comprendre les tenants et aboutissants, nous sommes confiants dans la volonté des uns et des autres à surmonter les difficultés et trouver les conditions qui permettront aux urgences et au SAMU de travailler correctement au bénéfice de la santé de tous les guyanais. Nous rappelons que la continuité des soins reste parfaitement assurée, la démission des médecins n'étant pas effective immédiatement. Nous ne doutons pas que d'ici là des réponses satisfaisantes auront été apportées par la direction du CHAR aidée de l'ARS.

Spectaculaire et unique par son ampleur, cette démission doit être interprétée comme une dénonciation par un personnel surchargé de conditions de travail dégradées. C'est la volonté de préserver la qualité des soins qui l'anime. C'est pourquoi nous tenons à rendre hommage au dévouement et à l'abnégation dont font preuve au quotidien les équipes médicales bien souvent en sous-effectif chronique.

Nous savons les difficultés de recrutement en personnel médical que connaît la Guyane et ce depuis de nombreuses années. Il nous faut y réfléchir collectivement, communauté médicale, élus et gouvernement pour trouver les solutions. La réforme du système de santé que prépare le gouvernement devrait comporter des mesures pouvant nous y aider.

Cet évènement ne doit cependant pas nous faire oublier que nous avons tous, autorités sanitaires, personnels de santé, élus du territoire et gouvernement le même objectif à savoir l'amélioration de l'offre de soin et de la qualité des soins en Guyane.